

# CORONAVIRUS ET TÉLÉCONSULTATION

## ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES



### POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES : RAPPEL DES CONSIGNES

Ensemble, pratiquons les bons gestes contre la transmission du Coronavirus :



Se laver très régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Si vous vous trouvez ou vous revenez d'une zone où le Coronavirus circule, il est conseillé de :

- Surveiller votre température **2 fois par jour**
- Surveiller l'apparition de **symptômes d'infection respiratoire** (toux, difficultés à respirer...)
- **Éviter de fréquenter des lieux** où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ou toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)

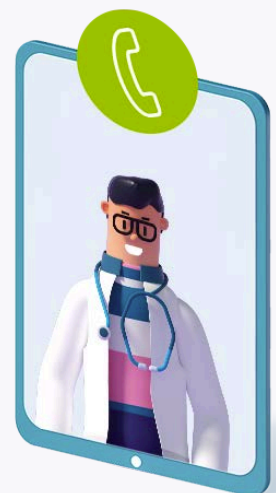
Source : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

### QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE OU EN CAS DE SIGNES D'INFECTION

(FIEVRE OU SENSATION DE FIEVRE, TOUX, DIFFICULTES RESPIRATOIRES)

#### TÉLÉCONSULTATION : AYEZ LE RÉFLEXE !

- Il est recommandé de ne pas se rendre aux urgences pour éviter toute potentielle contamination.
- Privilégiez une téléconsultation en ligne pour obtenir des conseils et la conduite à tenir : ce service **totalemt pris en charge par GMF pour les contrats Santé Pass** <sup>(1)</sup> vous permet de consulter un médecin 24H/24 et 7J/7.



*Ce service a été adapté pour gérer l'épidémie COVID-19 en relation avec les pouvoirs publics. Vous pourrez donc joindre un médecin qui sera à même de déclencher la prise en charge par le SAMU si besoin et vous fournir toutes les explications nécessaires.*

# CORONAVIRUS ET TÉLÉCONSULTATION

ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES



## Comment ça marche ?

Pour vous permettre de consulter rapidement un médecin quels que soient vos symptômes, vous pouvez utiliser le service de téléconsultation en ligne disponible **24H/24, 7J/7 par chat, visio ou audio-conférence.**

Vous serez mis en relation de **manière sécurisée** avec un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

Votre téléconsultation est **totale prise en charge par GMF(1).**  
(dans la limite de 5 téléconsultations par an et par bénéficiaire).

## Comment accéder à ce service ?

Le service de téléconsultation est accessible en vous connectant à MySantéclair, accessible depuis votre espace adhérent sur [gmf.fr](http://gmf.fr).



Je me connecte  
à mon espace assuré  
GMF



Je me rends sur  
MySantéclair pour  
réaliser ma  
téléconsultation



Je clique sur  
"Démarrer une téléconsultation"  
pour accéder au service



ASSURÉMENT HUMAIN

Découvrez également tous les autres services et avantages auxquels vous avez droit pour bien vous soigner.

Le service de téléconsultation est proposé par Santéclair SA au capital de 3 834 029 euros ayant son siège au 7 Mail Pablo Picasso 44000 NANTES Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 428 704 977, en partenariat avec MesDocteurs TBNO INVEST - 2 avenue Augustin Fresnel - 13470 Carnoux-en-Provence - SAS au capital de 124 500 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le N° 529 134 942. Mesdocteurs n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence contacter le 15. Ce service ne permet pas d'obtenir de certificat médical sportif ou le renouvellement d'ordonnances complexes. Ce service est en vigueur au 17/03/2020 et susceptible d'évoluer dans le temps.

(1)Service réservé aux contrats complémentaires et surcomplémentaires Santé Pass.  
GMF Assurances - société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - entreprise régie par le code des assurances - RCS NANTERRE 398 972 901 - siège social : 148 rue Anatole France, 92300 LEVALLOIS-PERRET. - La Sauvegarde (RCS NANTERRE 612 007 674)

Un service proposé par

